

# Les principales déclarations fiscales et sociales relatives à la gestion du personnel

## Publics concernés

Personnes susceptibles de gérer l'intégralité ou une partie des principaux processus de gestion des Ressources Humaines et notamment les processus de gestion : du recrutement, de la formation, des relations sociales, des rémunérations et de l'administration du personnel.

## Durée de la formation

2 jours 14 heures

## Prérequis

Maîtriser les savoirs de base.

## Objectifs

**En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :**

Être capable de faire le point sur les principales déclarations sociales et fiscales relatives à la gestion du personnel

## Suivi et évaluation

### Mode de suivi :

Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

### Evaluation :

Attestation de capacité (en lien avec les objectifs du programme)

## Méthode pédagogique et Encadrement

### Méthode pédagogique :

- Apports méthodologiques et didactiques
- Travaux de groupe et étude de cas
- Mises en situation (sur proposition des participants).

### Mode d'apprentissage :

Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

### Encadrement :

Formateur expert

## Programme

### Déclaration Sociale Nominative (mensuelle et événementielle)

#### Déclarations annuelles

- Honoraires et Commissions Cadres H - DAS 1 ou DAS 2
- Participation à la formation professionnelle continue.
- Taxe d'apprentissage.
- Participation construction.
- Déclaration d'emploi des handicapés
- Taxe sur les salaires

## Moyens techniques et livrable fin de formation

Attestation de formation

## Lieux, dates et tarif de la formation

- Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :
- [www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/](http://www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/)

## Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.